

Département de la Loire
Canton de Charlieu
Commune de PRADINES

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze avril, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués par Monsieur le Maire se sont réunis sous la présidence de Monsieur Charles BRUN, Maire.

Etaient présents : AUPERT Mickaël, DENIS Sylvie, FESSY Véronique, GASDON Maxime, GOUJON Mickaël, HETSCH Jean-Marc, LACOUR Danielle, LARRAY Patrick, MONDIERE Hubert, PIVOT Laurent, SCHIMITZ Jean-Marc, BOULLIER Magali.

Absent ayant donné bon pour pouvoir : SEIGNERET Ludivine (à Véronique FESSY) - RIVIERE Mickaël (à Danielle LACOUR).

Secrétaire de séance : Danielle LACOUR.

SUBVENTION ECOLE PRIMAIRE POUR LE VOYAGE SCOLAIRE EN AUVERGNE

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier de la directrice de l'école publique relatif à une demande de subvention pour la sortie scolaire organisée en Auvergne du 30 juin 2022 au 1^{er} juillet 2022.

Ce projet s'intègre dans le cadre des savoirs disciplinaires notamment dans le domaine artistique (arts du cirque, pratiques théâtrales) ainsi que le cadre des compétences transversales (développement de l'autonomie, cohésion du groupe, entraide entre pairs, règles de base du bien vivre ensemble).

Afin de réduire le coût de cette sortie et de permettre ainsi à toutes les familles de participer, l'équipe enseignante sollicite une subvention communale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte de verser une subvention de 20 €/ enfant à l'OCCE, sachant que 19 élèves de CM2 sont scolarisés pendant l'année scolaire 2021-2022, et dit que cette subvention sera imputée sur le compte 6574 du Budget Primitif 2022.

Fait à PRADINES,
Le 14 avril 2022.
Le Maire,
Charles BRUN.